

LE FAIT DU JOUR

le dauphiné
LIBÉRÉ

LE BILLET

Depardieu-Ayrault : drôle de drame

PAR ANTOINE CHANDELLIER

En quête de légèreté, il laisse les saillies de Blier à Jean-Marc Ayrault, qui n'a jamais pris l'option théâtre au lycée. "Minable", lui dit celui qui, tel Serrault dans Buffet froid, aurait plus une tête de comptable de province et se met à lui causer comme le vouyou des Valseuses. Genre : "Alors Vieux, t'es pas bien là ?" Non, Gégé n'est plus à l'aise dans cette patrie à qui il lâche, dit-il, dix mois de cachet sur 12, 145 millions en 40 ans de carrière, soit deux ans de financement du secours en montagne français. Alors, le présumé lourdeau, au gabarit incompatible avec le théâtre subventionné, prend ses airs de Cyrano, convoquant Jouvett dans Drôle de drame : "Minable ? Vous avez dit minable." Comme c'est minable." Chassez le naturel de l'acteur et voilà qu'il revient

au galop, comme une chevauchée de John Ford. Jetant passeport et carte Vitale aux orties, Depardieu replonge dans l'excès et de surjouer, façon Christopher Colombus, les watts de la musique de Vangelis crescendo. "Je suis un Européen, moi monsieur". Mais quand il dit qu'il n'a jamais usé de la Sécu, faut-il croire le mastodonte ? "Le cinéma substitue à nos regards un monde qui s'accorde à nos désirs", écrivait un critique du septième art. La pensée vaut pour les élans du chef du gouvernement qui s'indigne de l'exil de la vedette, feignant d'ignorer la réalité du phénomène fiscal qu'il met en exergue. Dans cette comédie, un second rôle rappelle ses mérites : Jérôme Cahuzac s'est lui réjoui pour le cinéma belge du transfert de la star nationale. Sans blagues.

LE CONTEXTE **Lettres ouvertes et pétitions, alors que le 3^e Plan autisme sera annoncé en janvier**

■ Alors que le troisième Plan autisme (2013-2015) ne sera annoncé par le gouvernement qu'en janvier, il alimente déjà les débats. Et la ministre de la Santé, Marisol Touraine, est souvent interpellée par les parents et les associations. Lettres ouvertes, pétitions... toutes revendiquent la consultation

des familles et des associations. « Elles ne figurent nulle part. Comment peut-on lancer des idées, mettre en place des projets pour nos enfants sans nous consulter ! », nous avait confié Julia Delaitre, une maman, alors qu'elle remettait une pétition au Sénat, le 6 décembre dernier. L'autisme avait été déclaré

Grande cause nationale 2012. Mais ce mois de décembre n'a pas encore vu venir de bilan. Juste un témoignage d'une maman qui tourne en boucle depuis quelques jours, une maman qui a décidé de se prostituer pour financer la prise en charge de son fils. (Photo DL/Christophe AGOSTINIS)



REPORTAGE AVEC DES FAMILLES D'ENFANTS AUTISTES EN ISÈRE,

Quelle place pour

Les chiffres restent flous, mais on avance 600 000 autistes en France. Et 4 500 en Isère. La définition de l'autisme était trouble également. Elle devient plus claire. Pour les parents, les enfants et la société dans laquelle ils évoluent. Quant aux prises en charge, elles se structurent. Lentement.

Elle dit qu'elle est entrée en autisme comme on entre en religion. Françoise Galletti mène ainsi sa croisade depuis que son petit-fils, Julien, a été diagnostiqué en 2008. Il venait d'avoir 3 ans.

Aujourd'hui présidente d'Autisme Besoin d'Apprendre Isère, elle a monté le Tremplin, à Seyssinet-Pariset, une structure autofinancée pour sept enfants. « Au début on ne veut pas y croire, comme beaucoup de médecins qui aujourd'hui encore refusent de voir. Ma fille me disait : son regard fuit le mien, il ne pointe pas du doigt... Tous ces signes qu'elle avait décelés depuis des mois. Et puis, on lui a dit que sa place n'était pas en maternelle mais en hôpital de jour. » Et le combat contre la fatalité a débuté.

« Nous, on colmate. Et ce n'est pas normal »

Si l'autisme a été déclaré Grande cause nationale en 2012, il reste méconnu. Longtemps considéré en France comme une psychose liée à la mère, l'autisme, et donc sa prise en charge, s'est enlisé dans les thèses psychanalytiques, tendances freudiennes.

Dans son rapport rendu en mars 2012, la Haute autorité de santé (HAS) a démontré les limites de la psychanalyse jugée "non pertinente". Aujourd'hui, l'autisme n'est plus une maladie mentale mais une déficience d'origine neurobiologique. Un dysfonctionnement



Il est 13 h 20 au Tremplin, à Seyssinet-Pariset, les enfants rejoignent leurs éducatrices formées aux méthodes comportementalistes pour une après-midi d'école particulière. Photo DL/Christophe AGOSTINIS

neural qui place l'autisme parmi les Troubles envahissants du développement (Ted).

« Nous avons effectivement accumulé beaucoup de retard. Mais nous ne sommes plus dans un no man's land. En ce qui concerne les prises en charge, nous disposons depuis avril des recommandations publiées par la HAS et l'ANESM (Agence nationale de l'évaluation et de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux) », souligne Brigitte Assouline, médecin psychiatre à Saint-Égrève et coordinatrice du Centre alpin de diagnostic précoce de l'autisme (Cadipa).

Quant à la controverse maladie/handicap, le médecin soupire. Face à la souffrance des familles, que pèse une polémique ? « Cette séparation historique est une caractéristique française », reprend-elle. « Aujourd'hui, il faut aller de l'avant, et ne pas opposer le sanitaire et le médico-social.

Nous faisons le pari aujourd'hui que ce sont deux approches complémentaires. »

Les mentalités évoluent. Pas assez vite pour les parents. Le long du Drac, dans les locaux prêts par ERDF, les enfants du Tremplin sont pris en charge par une équipe formée aux méthodes comportementales et cognitives. « La HAS a reconnu les résultats de l'approche comportementale. Cela fait 40 ans qu'elle fait ses preuves ailleurs. Reste la prise en charge et la mise en place d'un suivi individualisé, nous, ici, on colmate. Et ce n'est pas normal... », insiste Françoise Galletti.

Au Tremplin, chaque enfant suivi à sa propre pièce. Ses jouets, ses supports de travail, son classeur débordant d'images.

Et c'est grâce à ces images que Julien communique. Une petite victoire pour sa grand-mère. Un grand pas pour lui. Mais le combat continue.

Christelle CARMONA

Le combat pour la scolarisation

Le sigle de leur association, créée à Saint-Pierre-d'Allevard il y a six mois, suggère beaucoup de choses. "L'Herbe bleue", c'est une bulle, celle de Laura, 13 ans, et de Tom, 7 ans. Une bulle où l'herbe n'est pas forcément verte. C'est ainsi que leurs mamans, Emmanuelle Paladini et Liza Marquie, décrivent justement l'univers de leur enfant autiste. Mais derrière l'image, il y a ce combat né de la difficulté de scolariser leur enfant. Un combat contre la fatalité et pour une seule cause : « Permettre à des enfants atteints d'autisme ou de troubles d'apprentissage (NDLR : tels que les Troubles envahissants du développement, lire ci-contre) de suivre une scolarité la plus proche de leur domicile. » Liza est scolarisée au collège de Crolles dans une Ulis (Unité localisée pour l'inclusion scolaire). Tom est lui aussi à Crolles, dans une Clis

(Classe d'intégration scolaire). Faute de places, leurs mamans ne peuvent pas espérer les voir prochainement se rapprocher de la maison...

Toutes deux, rejointes par Lætitia Hyvert, auxiliaire de vie scolaire, ont pourtant décidé d'avancer. Vite. C'est avec l'association Sésame Autisme Rhône-Alpes qu'elles travaillent déjà sur le projet d'une école spécialisée expérimentale sur le canton d'Allevard. Elle serait une réponse à ces parents souvent démunis face au manque de structures adaptées. « Nous ne sommes pas pour inclure nos enfants avec des déficients intellectuels, insiste Liza Marquie. Nos enfants ont des facultés de mémoire que n'a pas un déficient intellectuel. De plus, les troubles de l'autisme évoluent. Ils ne stagnent pas pour peu qu'il y ait une vraie prise en charge. »

Céline FERRERO

« Taper aux portes ne suffit pas, nous n'avons pas d'autres choix que de les enfoncer »



Jean-Baptiste et Hateme confient leur fils au Tremplin, à Seyssinet-Pariset, trois ou quatre demi-journées par semaine. Photos DL/Christophe AGOSTINIS

Il est 13 h 20 au Tremplin. L'heure pour les papas d'Erwan et de Galileo de les confier à leurs éducatrices. Ici, tout le monde se connaît. On se serre les coudes, on se relaie au balai pour l'entretien des lieux. Et on s'attarde, souvent, autour de la table de la cuisine. On souffle sur le café chaud comme on souffle sur les braises. Pour ne pas perdre la flamme.

Leur parcours a débuté de la même manière. Par un diagnostic tardif. « Erwan a été diagnostiqué à 6 ans et demi. Avant cela, on a tout fait. Il a même été hospitalisé à Necker, à Paris. Taper aux portes ne suffit pas, nous n'avons pas d'autres choix que de les enfoncer », explique Hateme. Et puis, les mots ont entouré les troubles. Autisme profond. « On nous fait comprendre que

l'enfant est perdu. Et nous avec. »

« Pour qu'il progresse »

Les parents d'Erwan ont visité tous les IME (Institut médico-éducatif) de l'agglomération, la boule au ventre. Il fallait tenter autre chose. « Mon épouse a arrêté de travailler et on a découvert les méthodes comportementalistes. Il est aussi accueilli au sein d'un IME et, depuis septembre, au Tremplin. Depuis un an et demi, notre fils, qui ne parle pas, sait ce que veut dire "oui" ou "non", il ne porte plus de couche la journée... », poursuit le père d'Erwan. Jean-Baptiste acquiesce. « Mon fils est né au Mexique. Autant dire que Galileo a été traité pour ses troubles digestifs mais rien de plus ! » Le retour en France

s'est accompagné de visites chez les médecins, d'analyses médicales. Puis, l'hôpital de jour, la demande d'AVS (auxiliaire de vie), la vie sociale oubliée, une disponibilité de chaque instant... Les deux pères manient les acronymes et les termes médicaux. Incollables sur les recherches scientifiques et les structures d'accueil, ils citent le pédopsychiatre Stanislas Tomkiewicz : « La pire maltraitance que l'on peut faire à une personne autiste est de ne pas l'éduquer et de le laisser croupir dans son autisme. » « Le plus dur, c'est de faire le deuil, de se dire que son enfant ne sera jamais neuro-typique », explique Jean-Baptiste. « Mais tout faire pour qu'il puisse progresser. » Et pour maintenir la flamme.

Ch. C.

LE DAUPHINÉ LIBÉRÉ - VAUCLUSE MATIN

Henri-Pierre Guilbert Président Directeur Général, Directeur de la publication

S. A. LE DAUPHINÉ LIBÉRÉ
Capital : 7 969 520 €
Durée 99 ans
à compter du 14 juin 1945

Siège social : Les Iles Cordées
38913 VEUREY CEDEX

Direction générale
CENTRE DE PRESSE DE VEUREY
38913 VEUREY CEDEX
Tél. 04 76 88 71 00
Télécopie 04 76 85 80 20
ledauphine.com

Publicité
PUBLIPRINT DAUPHINÉ
Commission paritaire n° 0416 C 83387

Principal associé : EBRA

Impression : LE DAUPHINÉ LIBÉRÉ, VEUREY - Tirage moyen : 303 551 exemplaires

le dauphiné **ABONNEZ-VOUS !**

Le journal à 0,81€
au lieu de 0,90€
et recevez cette magnifique
Maison de Noël illuminée*

Eclairage par leds
Dimension 16 cm x 15 cm

■ ABONNEMENT 7 JOURS / 7 à durée libre

*Par prélèvement mensuel, durant les 6 premiers mois le journal vous coûtera 0,81 € au lieu de 0,90 € du lundi au samedi et 1,35 € au lieu de 1,50 € le dimanche avec TV magazine et Version Femina + maison de Noël illuminée

Pour vous abonner : appeler le
N° Vert 0800 887 001

ou retourner après avoir complété le bulletin ci-dessous à :
Dauphiné Libéré, service abonnement, 38913 Veurey Cedex

Attention, remplissez et signez l'autorisation de prélèvement ci-dessous et n'oubliez pas de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal.

Indiquez vos coordonnées

Nom..... Prénom.....

Adresse.....

CP/Ville..... Tél.....

Pour payer, c'est facile :

Par prélèvement mensuel je remplis le document ci-dessous et je le retourne accompagné d'un RIB.

Autorisation de prélèvements

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements ordonnés par Le Dauphiné Libéré pour mon abonnement Dauphiné Libéré. Je pourrai en faire suspendre l'exécution par demande à l'établissement teneur de mon compte et par lettre avec AR adressée au Dauphiné Libéré.

Date et signature obligatoires

1 TITULAIRE DU COMPTE À DÉBITER

Nom..... Prénom..... N°..... Rue..... Code postal..... Ville.....

2 COMPTE À DÉBITER

Etablis. Guichet N° de compte RIB Clé

3 NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT TENEUR DU COMPTE À DÉBITER

N°..... Rue..... Code postal..... Ville.....

Créditeur

LE DAUPHINÉ LIBÉRÉ

N° National d'Emetteur 421-645

Informations et libertés, le droit d'accès et de rectification des données concernant les abonnés peut s'exercer auprès du service Abonnements. Sauf opposition formulée par écrit, les données sont communiquées à des organismes extérieurs.